

8 Mai 2020

CORONAVIRUS COVID-19 POINT DE SITUATION

Depuis le début de la crise sanitaire, la Mairie met tout en œuvre pour prendre les mesures nécessaires afin d'assurer votre protection, votre sécurité et les services essentiels. Le travail des agents de la commune s'organise dorénavant en fonction du Plan de Reprise d'Activité.

Retrouvez ci-dessous les principales nouvelles informations.

Plus d'infos : www.prevessin-moens.fr/covid-19



RÉOUVERTURE MAIRIE

Le département étant classé en « zone verte » par l'Etat, nous sommes heureux de vous annoncer que la Mairie rouvrira ses portes au public dès **ce lundi 11 mai** :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi).

Toutefois, les services travailleront en mode dégradé, nous vous invitons à limiter vos visites en Mairie aux démarches urgentes et ne pouvant être réalisées ni par téléphone, ni par courriel, et vous prions de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Tél : 04 50 40 51 09

e-mail : mairie@prevessin-moens.fr

DOTATION COMPLÉMENTAIRE EN MASQUES



Prévessin-Moëns
Cosmopolite, dynamique & verte

DISTRIBUTION MASQUES

Depuis le début de la crise sanitaire, la Mairie, tant les élus que les services, se mobilise pour fournir un masque à chaque habitant avec l'appui de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de Pays de Gex Agglo.

Les masques de la Région sont destinés au grand public : ils sont lavables, réutilisables et conformes à la norme AFNOR. **Leur livraison dans le Pays de Gex est attendue progressivement à partir de la seconde quinzaine de mai.** Ainsi la municipalité se mobilise et s'organise pour une distribution que nous espérons programmer d'ici la fin du mois de mai.

Les conditions d'approvisionnement et de logistique restent difficiles, c'est pourquoi chaque masque est précieux et que leur distribution sur notre commune se fera sur base d'une inscription volontaire de votre part dont les modalités pratiques vous seront précisées mi-mai.

Par ailleurs, la commune s'assure du respect des règles sanitaires dans l'exercice des missions essentielles de la collectivité en fournissant des masques à usage unique aux agents, bénévoles et autres personnes investies au quotidien dans ces missions de sécurité, de propreté, de livraison de repas aux seniors et personnes fragiles...

Nous profitons de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur investissement sans faille !



REOUVERTURE PARTIELLE DES ECOLES LE 13 MAI

La réouverture des écoles est un point crucial du déconfinement. La sécurité sanitaire des enfants et des personnels, la prudence, la

progressivité ont été les maîtres mots des décisions partagées qui ont été prises par la commune, l'inspecteur de la Circonscription Pays de Gex Sud et les 4 directrices des écoles.

À la Bretonnière, à Alice et aux Grands Chênes, l'organisation scolaire pour les 3 semaines à venir, soit jusqu'au 29 mai sera la suivante :

- Pré-rentrée enseignants : **lundi 11 et mardi 12 mai**
- Réouverture des écoles : **mercredi 13 mai**
- Classes concernées : **GS en maternelle pour Grands Chênes / CP et CM2 en élémentaire pour Alice, Bretonnière et Grands Chênes**

1/ Temps scolaire encadré par les enseignants

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-15h45
Mercredi : 8h30-11h30

CONDITIONS D'ACCUEIL

Chaque directrice d'école communiquera en direct avec les familles.

2/ Pause méridienne encadrée par du personnel de la Mairie

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 11h30-13h30

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pique-nique et gourde d'eau fournis par les familles dans un sac isotherme.
Repas pris dans la classe.
Pas de facturation des familles.
Les repas facturés du 16 au 31/03 seront remboursés.

3/ Périscolaire encadré par ALFA3a pour les enfants scolarisés

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h45-17h
Mercredi : 11h30-17h

CONDITIONS D'ACCUEIL

Sorties échelonnées selon les écoles.
Goûter fourni par ALFA3a.
Conditions tarifaires habituelles.

- Transport scolaire :
pas de transport scolaire pour l'école concernée des Grands Chênes.

- Service minimum pour les enfants des personnels soignants, enseignants, et administrations indispensables à la gestion de la crise :
Accueil des enfants, quel que soit le niveau, du lundi 11 au vendredi 29 mai de 8h30 à 17h : par les enseignants prioritairement au titre de la continuité pédagogique et renfort avec du personnel communal en cas de besoin.

- Aménagement des locaux / Nettoyage et désinfection / Stock de protections individuelles :
Le personnel des écoles et du service Bâtiments de la commune a repris progressivement ses missions depuis le 27 avril pour le réaménagement des locaux, l'organisation des flux, la vérification des stations de lavage des mains.... Des équipes seront présentes toute la journée dans les écoles, pour le nettoyage et la désinfection régulière, conformément aux protocoles sanitaires. La commune a tous les stocks nécessaires en gels hydro-alcooliques, masques, gants, sur-blouses....



PRE-INSCRIPTIONS ET DEROGATIONS SCOLAIRES : DATE LIMITE LE 20 MAI

Pour les enfants concernés (nés en 2017 et nouveaux habitants), les dossiers sont en ligne sur <http://www.prevessin-moens.fr/service-scolaire> et sont à rendre pour **le 20 mai**.

Pour les familles qui ont besoin de rencontrer le service Scolaire afin d'effectuer leurs démarches, celui-ci rouvre le 11 mai.

Afin de faciliter l'accueil des usagers, nous vous invitons à prendre rendez-vous :

- *Ecole Bretonnière, Jean de la Fontaine et toutes autres questions :*

04.50.28.41.50

- *Ecole des Grands Chênes et ALICE : 04.50.40.99.00*



SOUTIEN AUX COMMERCE ET ENTREPRENEURS LOCAUX

La crise sanitaire a des conséquences majeures sur l'économie et le Pays de Gex n'est pas épargné.

Le 11 mai, dans le cadre du plan de déconfinement, nos commerces et nos entreprises vont pouvoir rouvrir. Certains retrouveront leurs horaires "normaux" alors que pour d'autres ce sera une 1ère réouverture.

En complément des protections individuelles et collectives que chaque acteur économique a pu acquérir, la commune, grâce aux dons du Rotary Club Pays de Gex, tient à leur disposition des masques visières disponibles immédiatement à l'Accueil de la Mairie.

Le Département de l'Ain et Pays de Gex Agglo apporteront aussi leur soutien, notamment par la distribution de masques, dont les modalités sont en cours de finalisation.

Le Pôle Economie de Pays de Gex Agglo est aussi un interlocuteur quant aux aides possibles pour les entreprises en difficulté (Tel : 04 50 42 65 00) .

Les services et commerces de proximité ont été tellement précieux durant ces deux mois de confinement, c'est une action citoyenne et responsable de les faire travailler.

Bibliothèque Municipale Prévessin-Moëns



Le Prieuré - Bâtiment G
04 50 42 80 70



BIBLIOTHEQUE - Lundi 18 Mai : empruntez vos livres en mode « drive » !

Dès le mardi 12 mai, la boîte retour de livres sera à nouveau ouverte : plus de 3 000 ouvrages avaient été empruntés dès l'annonce du confinement. N'attendez pas pour les rendre afin qu'ils puissent être mis en quarantaine et être désinfectés.

Votre bibliothèque va travailler la semaine du 11 mai pour vous proposer des emprunts de livres en mode "drive" et sous couvert des protocoles sanitaires en place.

Ce drive sera ouvert dès le 18 mai du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30 (sauf le week-end de l'ascension du 20 et 21 mai).

Toutes les modalités de son fonctionnement vous seront envoyées par l'équipe de la Bibliothèque et diffusées sur notre site internet.

Plus d'infos : 04 50 42 80 70



AUTRES INFOS PRATIQUES...

La Poste

Le bureau de poste de Prévessin-Moëns rouvrira ses portes au public à partir du 11 mai avec des horaires adaptés : ouverture les mardis et jeudis de 9h à 12h.

Le retrait des lettres et colis continuera de s'effectuer auprès du bureau de Ferney-Voltaire.

Mobilité - lignes TPG

La relance d'une offre de service aux cadences habituelles est confirmée à compter du 11 mai. Elle tiendra compte des règles de distanciation sociales préconisées par les autorités suisses (2 mètres) et des conséquences de la fermeture de certains points de passage de la frontière.

Plus d'infos sur <https://www.tpg.ch/fr>

Mairie de Prévessin-Moëns
27 chemin de l'église
01280 Prévessin-Moëns



communic@prevessin-moens.fr

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie de Prévessin-Moëns